

Mulhouse : onze casernes de gendarmerie sous protection !



Au Royaume-Uni fonctionnent 130 tribunaux islamiques en parallèle de la justice civile, selon leurs propres lois – la charia pour dire le vrai ; 3 000 mosquées sont ouvertes dont 430 à Londres ; et les maires de grandes villes comme la capitale mais aussi Leeds ou Oxford sont musulmans (source LesObservateurs – article paru du 30/09/19).

Nos concitoyens sont-ils prêts à semblable situation ? Accepteront-ils de fermer les yeux sur la constitution d'enclaves islamiques en France ? Le feront-ils en disant *Ce n'est pas chez moi, ce n'est pas dans ma rue, ma commune ; l'école de mes enfants n'est pas concernée par cela, la piscine et les plages que nous fréquentons ne réservent pas d'accès ou d'horaires au seul beau-sexe...*

En effet l'islamisme nous fait une guerre ; politique, sociale, et bientôt sociétale ; et bien des crimes et délits en France ont en partie pour source la volonté et l'agir de ceux qui veulent imposer ici une République islamique. Qui nierait cela ? Qui croirait encore voir un fantôme en ces affirmations ? Plus personne sinon ceux qui s'en font les complices, tel Laurent Alexandre disant sans le moindre regret et très froidement lundi dernier à Zemmour sur CNews que dans

50 ans la France « sera » une république islamique.

Deux brefs exemples illustreront l'abandon de la volonté politique de nos dirigeants :

– La résignation d'Emmanuel Macron au congrès des maires la semaine dernière est frappante. Devant une situation nouvelle, l'apparition de listes communautaires, il ne compte pas demander qu'évolue la loi ou la réglementation par mesure de précaution, et réduit son action au seul verbe : « La vie politique est ainsi faite que les choses ne peuvent changer... Il ne s'agit pas de proclamer l'interdiction pour régler le problème... »

– Mardi dernier on dut placer 11 casernes de gendarmerie à Mulhouse « sous protection »... Il ne s'agissait pas de protéger une école, un hôpital ou un autre lieu public, mais bel et bien de protéger les lieux... *censés nous protéger* ! Cette façon d'agir illustre un État qui se contente du verbe, et pare parfois les menaces quand on s'en prend à ses symboles. C. Castaner a beau demander à ses préfets de combattre l'islamisme, qu'il voit comme « un projet politique antidémocratique, antirépublicain », on lui indiquera que la reconquête des territoires perdus de la République passe par une action ad extra des casernes et non seulement par des mesures de précaution quand celles-ci sont menacées...

S'il est suffisamment de Français pour refuser la chose, il n'est qu'une voie pour réagir devant les exigences des islamistes : celle d'une **volonté politique** ! Faire signer par tous les imams, les associations musulmanes, et par tout demandeur de la nationalité française un pacte affirmant le respect de nos trois devises :

1- Liberté de culte et de mariage pour tout individu, y compris le droit de changer de religion ou de n'en point avoir

2- Égalité en droits, en devoirs et en dignité des citoyens quels que soient leur âge, sexe, origine ethnique et état

social

3- Fraternité par la primauté des lois de la République, « une, laïque et indivisible » sur les lois et obligations religieuses

Napoléon agit ainsi devant le Consistoire israélite en soumettant les Juifs au Code civil ; en les assimilant pleinement à la communauté française.

Faute de cela qui est peut-être la seule chance de sauver une vie pacifique pour l'islam en terre de France, viendra le temps de la soumission... Ou celui d'un conflit où seront d'un côté les islamistes, de l'autre ceux qui exigeront un *niet* total et définitif à toute pratique musulmane en France, dépassant et de loin les querelles entre tous les partis, libéraux, européistes, patriotiques, républicains et Cie.

Quel homme politique se présentera en 2022 avec cette exigence ? S'il en est un, celui-ci ou celle-là aura ma voix.

<https://lesobservateurs.ch/2019/09/23/lislamisation-de-langlet-erre/>

Bertrand du Boullay